



La mairie déléguée de Saint-Agil sera
uniquement ouverte en Aout les :

Mardi 4, de 14h à 18h

Vendredis 7 et 28, de 8h30 à 12h

La mairie déléguée de Saint-Avit sera
fermée les :

Jeudi 20 et 27 août

La mairie de Souday maintient ses
jours et horaires d'ouverture, pour
assurer l'offre des services publics.

Mail : mairie@couetronauperche.fr